

Contribution de Vie Étudiante et de Campus
« CVEC » année 2024
Conseil d'administration du 06 mai 2025

Table de matières

Introduction	1
Bilan financier 2024	2
A. Dispositions réglementaires CVEC	2
B. Enveloppe de dépenses CVEC	2
Bilan d'activité 2024	4
A. Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes « FSDIE »	4
B. Actions sociales	5
C. Santé étudiante	6
D. Actions d'accueil	7
E. Actions d'accompagnement	9
F. Actions culturelles	11
G. Actions sportives	14
H. Actions développement durable et responsabilité sociale	17

Introduction

La contribution de vie étudiante et de campus instituée par la loi « Orientation et réussite des étudiants » en 2018 est régie par l'article L. 841-5 du code de l'éducation ainsi que par le décret n°2018-564 du 30 juin 2018 et la Circulaire du 21 mars 2019. Chaque étudiant inscrit en formation initiale dans un établissement d'enseignement supérieur s'acquitte de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus « **CVEC** », par paiement ou exonération.

Dispositions réglementaires :

- ❖ Conformément aux dispositions de l'article L. 841-5 du code de l'éducation, **la CVEC doit permettre de financer les actions afin de favoriser l'accueil et l'accompagnement social, sanitaire, culturel, sportif des étudiants et à conforter les actions de prévention et d'éducation à la santé.**
- ❖ Selon l'article D. 841-11. – Les établissements consacrent **au minimum 30 %** des montants fixés dans cet article **au financement de projets portés par des associations étudiantes (FSDIE) et aux actions sociales à destination des étudiants** portées par les établissements dans les domaines énumérés au premier alinéa du I de l'article L. 841-5 et **au minimum 15 % au financement de la médecine préventive.**
- ❖ **La CVEC ne peut en revanche pas financer des actions liées à la formation des étudiants.** Cependant, les pratiques sportives et culturelles ou en lien avec la prévention et la promotion de la santé menée dans le cadre d'une unité d'enseignement (UET) non obligatoire peuvent être financées par la CVEC, ce qui ne peut être le cas pour celles menées dans le cadre d'une UE obligatoire de la formation suivie par un étudiant.
- ❖ **Les bilans doivent être votés par le conseil d'administration de l'URCA** conformément au décret n°2019-205 du 19 mars 2019 : « la programmation et le bilan de l'usage de la contribution de vie étudiante et de campus doivent être votés en conseil d'administration (ou au sein de l'organe en tenant lieu) des établissements ».

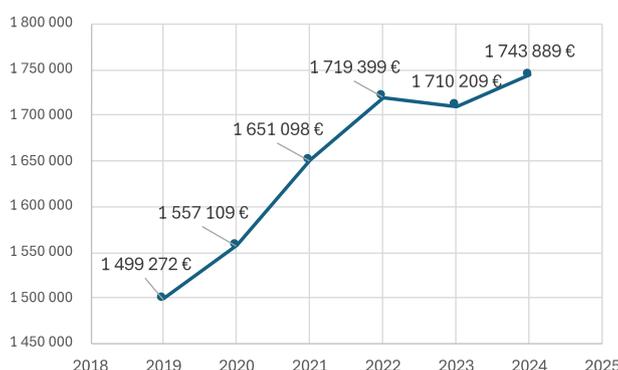
Bilan financier 2024

A. Dispositions réglementaires CVEC

- ❖ Le montant de la CVEC est indexé chaque année universitaire sur l'indice des prix à la consommation hors tabac constaté par l'INSEE (100 € pour l'année universitaire 2023-2024).
- ❖ La CVEC est collectée par le CROUS, qui en conserve entre 7,5% et 15%. La différence est ensuite redistribuée aux différents établissements.
- ❖ En application de l'article D841-5 du Code de l'éducation, l'université bénéficie d'un versement du produit de la CVEC à hauteur de 45€ par étudiant inscrit en formation initiale.
- ❖ Selon le décret 2018-564, « Si le produit total de la contribution de vie étudiante et de campus est supérieur à la somme du montant à verser à l'ensemble des établissements et de la part maximale attribuée aux centres régionaux des œuvres universitaires et scolaires, la différence est versée aux établissements. Elle est répartie entre eux au prorata des effectifs d'étudiants inscrits en formation initiale qui ont produit l'attestation mentionnée à l'article D. 841-3 ».
- ❖ Les produits de la CVEC peuvent être programmés et consommés sur plusieurs exercices. De ce fait, le non consommé d'un exercice bascule dans le fonds de roulement de l'Université à la clôture des comptes sur une ligne identifiée CVEC.
- ❖ Le produit de la CVEC assure le financement du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE) pour 30% dans les domaines énumérés au premier alinéa du I de l'article L. 841-5 et de la médecine préventive pour 15%. La différence a vocation à financer des projets destinés aux étudiants.

B. Enveloppe de dépenses CVEC

L'effectif, validé pour l'URCA pour l'année 2023-2024, est de 23 482 étudiants en formation initiale. En application de l'article D841-5 du Code de l'éducation et comme prévu au III de l'article D 841-6 du Code de l'éducation, le CROUS de Reims a effectué un 1^{er} versement, en janvier 2024, à hauteur de 100% des montants mentionnés aux 1^o à 6^o de l'article D. 841-5 soit : $100\% \times 23\,482 \times 45\text{€}$, soit **1 057 140,00€**. Avec le second versement, en juillet 2024, le droit final perçu s'élève à **1 743 889,16€**, soit un montant final par étudiant de 74,26493€.



Évolution du produit de la CVEC depuis 2019

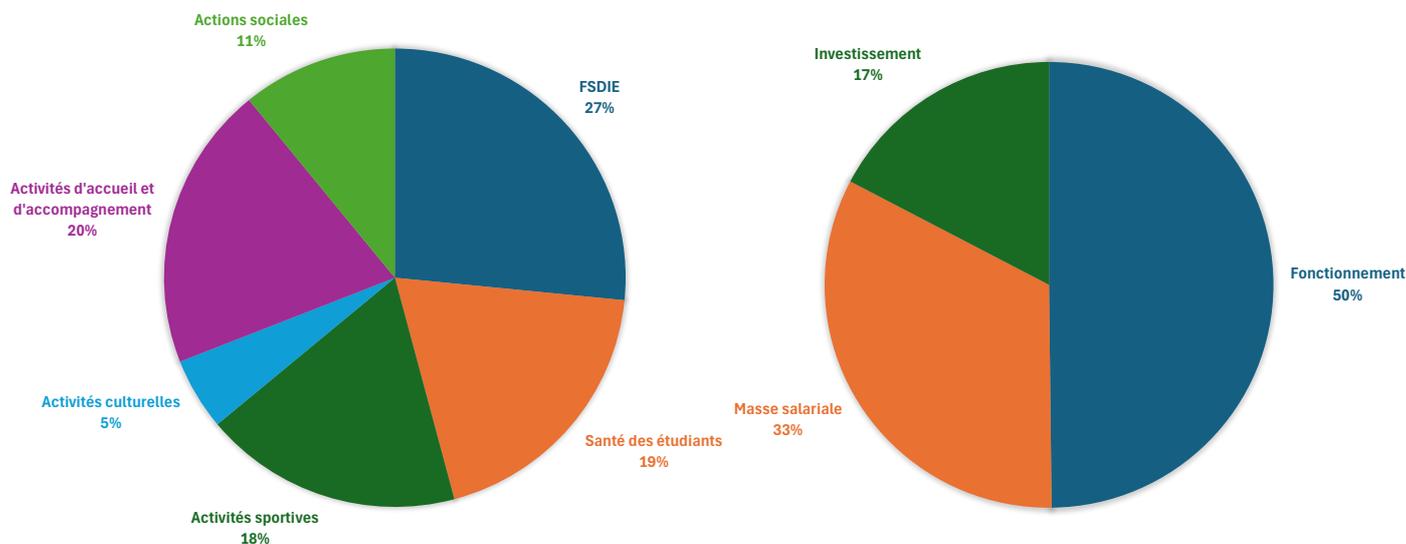
Le budget prévisionnel de la CVEC 2024 avait été fixé à **1 800 000€** répartis, outre les **30% dédiés au FSDIE** et les **15% au service de sante étudiant (SSE)**, entre les différents services de vie étudiante : le service universitaire des activités physiques et sportives (**SUAPS**), le service universitaire des actions culturelles (**SUAC**) et le bureau de la vie étudiante (**BVE**) au sein de la DEVU. L'enveloppe restante a fait l'objet de deux **appels à manifestation d'intérêt (AMI)** auprès des services et composantes de l'université ainsi qu'auprès des établissements conventionnés avec l'URCA (Institut Régional de Formation, IRF, et Instituts de Formation des Soins Infirmiers, IFSI).

Le **taux d'exécution moyen est d'environ 80%** et le reliquat sur 2024 s'élève à **396 795,16€**.

Tableaux de dépenses CVEC 2024

Répartition	CVEC Budget prévisionnel 2024				Budget réalisé 2024				Taux d'exécution
	Fonctionnement	Masse salariale	Investissement	Total	Fonctionnement	Masse salariale	Investissement	Total	
FSDIE*	540 000,00	-	-	540 000,00	357 907,34	-	-	357 907,34	66,28%
SSE	50 000,00	236 000,00	6 000,00	292 000,00	15 436,29	230 458,39	13 492,48	259 387,16	88,83%
SUAPS	44 000,00	240 000,00	52 000,00	336 000,00	47 498,89	115 504,33	46 881,27	209 884,49	62,47%
SUAC	53 000,00	20 000,00	1 500,00	74 500,00	46 344,23	14 791,45	-	61 135,68	82,06%
DEVU	45 000,00	-	-	45 000,00	44 995,24	-	-	44 995,24	99,99%
AMI CVEC	270 000,00	6 000,00	200 000,00	476 000,00	158 923,89	45 232,02	172 901,84	377 057,75	79,21%
Central	-	36 500,00	-	36 500,00	-	36 726,34	-	36 726,34	100,62%
	1 002 000,00	538 500,00	259 500,00	1 800 000,00	671 105,88	442 712,53	233 275,59	1 347 094,00	79,81%

* : 15% du FSDIE est fléché sur des actions sociales



Répartition de la consommation de la CVEC 2024 par domaines

Répartition financière de la CVEC 2024 par type de dépense

Les actions menées dans les différents domaines d'utilisations de la CVEC, hors FSDIE, sont réparties pour 20% pour des actions d'accueil et d'accompagnement, 19% pour des actions de santé, 18% pour des activités sportives et 5% pour des activités culturelles. A noter qu'au pourcentage de 11% dédié aux actions sociales s'ajoutent les 15% fléchés du FSDIE qui n'apparaissent pas sur le graphique.

Sur le budget CVEC 2024, la répartition des types de dépenses est de **50% en fonctionnement, 33% en masse salariale et 17% en investissement**.

Bilan d'activité 2024

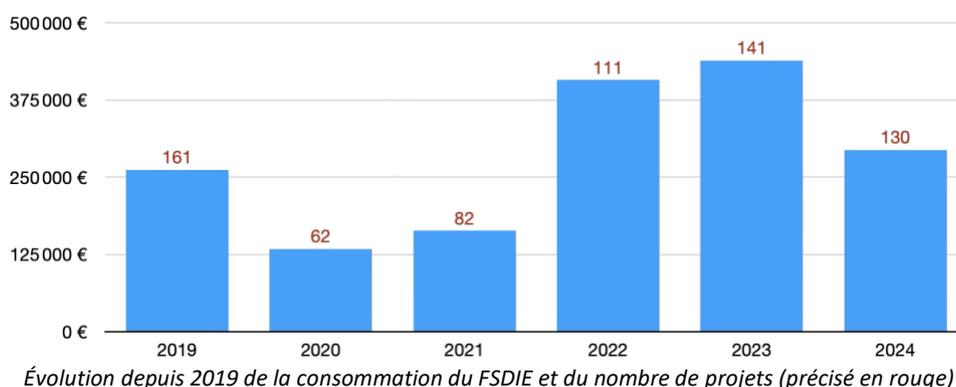
La contribution de vie étudiante et de campus « **CVEC** » 2024 a permis de mettre en place des opérations d'accueil, d'accompagnement social, sanitaire, culturel et sportif des étudiants, ainsi que des actions en lien avec la santé et la prévention.

Plusieurs services et directions de l'URCA dont les missions portent sur la vie étudiante et de campus (SSE, SUAPS, SUAC, BVE, DEVU, DREDI, Maison des langues, BU, ...) ont mené des actions et des projets dynamisant la vie de campus et contribuant à l'amélioration des conditions de vie et d'étude des étudiantes et étudiants.

A. Fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes « FSDIE »

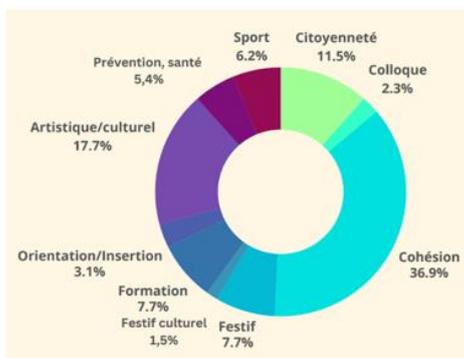
Conformément à la circulaire n° 2011-1021 du 3-11-2011, « le FSDIE est un fonds principalement destiné au financement des projets portés par des associations étudiantes dont l'objectif est de s'adresser prioritairement aux autres étudiants mais aussi à la communauté universitaire dans son ensemble. Une part de ce fonds peut être affectée à l'aide sociale aux étudiants en difficultés ».

Le FSDIE est alimenté par la CVEC à hauteur de 30%. 15% de cette enveloppe sont dédiés aux actions sociales. Les projets associatifs sont présentés à la commission FSDIE qui a lieu tous les 2 mois. Les projets réceptionnés par le BVE et retenus par la commission sont remontés à la CFVU pour validation. Pour l'année 2024, **52 associations** sur 83 conventionnées ont bénéficié du financement FSDIE pour **130 projets et** pour un **montant total de 357 907,34€**. On peut noter que malgré un nombre de projets subventionnés proche de celui de 2022 et 2023, les subventions demandées sont plus faibles. Le nombre de projets déposés est à peu près stable (185 au total).

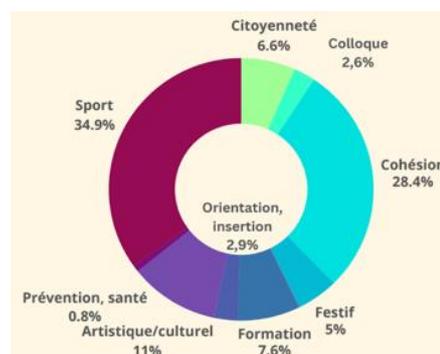


Près de la moitié des projets sont des **projets de cohésion ou festifs**, suivi par les **projets artistiques et de citoyenneté**. Si l'on regarde les montants alloués, la part relative au sport correspond principalement à la subvention annuelle accordée à l'association sportive de l'URCA (AS URCA Reims et Troyes) qui gère les participations aux compétitions universitaires.

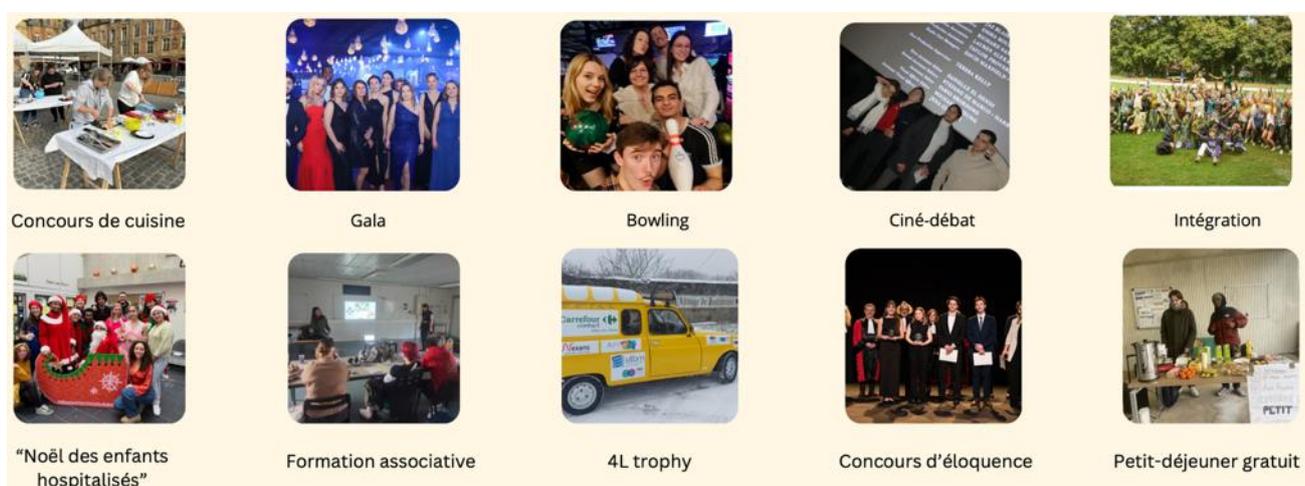
La note de cadrage actuelle fixant un plafond de financement à 7 000€, sauf cas exceptionnel, plus de la moitié des subventions (53%) sont de montants inférieurs à 1 000€, 37% inférieurs à 5 000€.



Répartition des projets par nombre de projets



Répartition des catégories par montant accordé



Exemples de projets financés par le FSDIE en 2024

B. Actions sociales

En 2024, les actions sociales ont été renforcées afin de venir en aides aux étudiants et lutter contre la précarité et s'élèvent à 236 359,04€ :

- Lutte contre la **précarité alimentaire** par le soutien à **l'épicerie solidaire AGORAÉ** à hauteur de 75 147,03€ (contre 52 601 k€ en 2023) ;
- Lutte contre la **précarité menstruelle** par l'approvisionnement en **protections hygiéniques** sur l'ensemble des sites de l'URCA et déploiement de 10 nouveaux distributeurs sur les sites encore non équipés (IFSI Châlons et Saint-Dizier, IRF Reims). On dénombre désormais 48 distributeurs sur les différents campus et établissements conventionnés ;
- Lutte contre la **précarité numérique** par l'achat de **200 nouveaux ordinateurs portables** mis à disposition des étudiants par la BU. Le parc actuel est de près 1000 ordinateurs. Des **pédaliers de recharge** ont également été placés à l'IRF de Reims ;
- Lutte contre la **précarité liée au logement** en adhérant à la plateforme Studapart qui propose des logements étudiants spécifiques sur les villes des campus et accompagnent les locataires



dans leurs démarches. Géré par la DREDI, la prise en charge des frais de dossiers pour 10 étudiants en situation de précarité a été provisionnée ;

- Lutte contre la **précarité liée à la mobilité** par l'achat de tickets de bus/tram à Reims. Ces titres de transport ont été distribués par les assistantes sociales du SSE. Les étudiantes et étudiants ont pu réaliser d'importantes démarches leur permettant d'améliorer leur situation (démarches administratives, santé, logement, ...).

C. Santé étudiante

Le budget du SSE représente 15% de la CVEC. Les missions principales du SSE sont :

- La réalisation de **bilans de santé de prévention** à destination des étudiants de L1 et **mise à jour du calendrier vaccinal** ;
- Le **suivi sanitaire des étudiantes et étudiants étrangers** ;
- L'accompagnement des étudiantes et étudiants dans leur adaptation à la vie universitaire, grâce à un **espace d'écoute et de dialogue** à destination des étudiant.es en détresse psychologique, avec orientation adaptée ;
- Les **conseils en santé**, orientation pour tout problème médical aigu ;
- Les consultations d'accompagnement des **étudiantes et étudiants en situation de handicap** ;
- Les **consultations sage-femme et gynécologue** : informations générales, dépistage des IST, prescription d'une contraception, accompagnement dans les démarches en cas de demande d'IVG, informations en sexologie et santé sexuelle, traitement des dysménorrhées, réalisation de frottis cervico-vaginaux de dépistage ;
- Les consultations individuelles de **psychothérapie et psychiatrie** ;
- Les consultations individuelles **d'addictologie** (informations produits, aide au sevrage, prescription de substituts nicotiniques...) ;
- Les consultations individuelles de **diététique** (bilans nutritionnels, rééquilibrage alimentaire, prise en charge de TCA, accompagnement des étudiants à régime spécifique...) ;
- **L'accompagnement social** des étudiantes et étudiants en situation de précarité ;
- L'accueil individuel des **victimes de violence** signalant des faits sur la plateforme de signalement URCA.

En plus de ces missions principales, le SSE met place des **actions en lien avec la prévention et la promotion de la santé** et sont présents sur les **événements communs organisés par l'URCA** :

- Ateliers de dégustations sur les campus Croix-Rouge et Moulin de la Housse dans le cadre de la semaine du goût ;
- Animation de deux conférences-débats sur le thème de la santé mentale à la médiathèque J. Falala (Reims) ;
- Organisation d'un défilé de mode engagé sur le campus santé dans le cadre de la journée de lutte contre les violences faites aux femmes ;
- Participation au Health Day Néoma ;
- **Participation à Ta vie de Campus sur tous les sites** ;



- Organisation d'une représentation théâtrale sur le thème du consentement, présentée à l'INSPE (groupe improvisateur + juriste) ;
- Organisation d'une journée de sensibilisation du don de moelle osseuse sur le campus MDH, avec possibilité d'inscription directe au registre de donneurs ;
- Participation au Forum Avenir Étudiant à Reims, et au Forum Cube de Troyes ;
- Participation au forum Santé organisé par la CPAM sur le campus santé ;
- Organisation d'animations « petit dej » sur le site de Troyes ;
- **Atelier sommeil en collaboration avec la DEVU ;**
- Participation à un webinaire sur la thématique de la santé mentale des étudiants, organisé par la MGEN ;
- Implication du SSE dans les thématiques du sport- santé et sport adapté ;
- Déploiement et supervision des étudiants relais santé, permettant des animations sur divers thèmes de prévention en santé (risques festifs, importance de la photoprotection, prévention des IST...).



Parmi les 15% des fonds CVEC alloués au SSE :

- **La majeure partie du budget CVEC alloué au SSE est dédié à la masse salariale** et a permis le maintien des postes suivants :
 - Psychologue 0,7 ETP Troyes
 - Psychologue 2,15 ETP Reims
 - Psychologue 0,25 ETP Châlons
 - Diététicienne 0,3 ETP Reims
 - Diététicienne 0,6 ETP Troyes et Châlons-en-Champagne (augmentation du temps de travail de 10%)
 - Sophrologue vacataire Troyes et Reims 1h/semaine.

Le recrutement d'un psychiatre vacataire 4h/semaine à Reims est également financé par ces fonds.
- **6 000 euros ont été dédiés aux investissements** : achat d'un nouveau Visiotest, achat d'un fauteuil « confort » pour les consultations des psychologues.

En 2024, via l'AMI CVEC, le SSE a acquis un kit de jeu pédagogique en lien avec les problématiques nutritionnelles (**Nutri Escape Game**) réutilisable chaque année ainsi que du **matériel de réalité virtuelle** utilisé en consultation individuelle de psychologie à des fins de relaxation, gestion du stress ou des phobies.

D. Actions d'accueil

Les actions d'accueil, financées via l'AMI CVEC, sont principalement liées à des actions d'aménagements d'espaces de vie étudiante, dans les bibliothèques ou sur les campus et à des événements de rentrée, d'ouverture ou de cohésion.

- Diversification du mobilier d'assise dans la BU de MDH.

Le but est d'offrir des assises diversifiées et adaptés aux différents besoins physiologiques des étudiantes et étudiants afin de leur permettre de se détendre entre les cours ou à la pause méridienne, ou d'avoir une meilleure concentration.

- Aménagement d'espaces de détente et de pause déjeuner devant la BU santé

Ces espaces équipés permettent aux étudiants de se poser et se restaurer durant la pause méridienne ou lors d'intercours.



- Amélioration des différents espaces de vie des BU Châlons, Charleville et IUT de Troyes



L'installation des sièges lounge à Châlons-en-Champagne et Charleville a été fortement appréciée par les étudiants qui les utilisent très régulièrement. Ils sont parfois déplacés, l'espace détente. A l'IUT de Troyes les Fatboys sont dans les salles de travail en groupe mais sont aussi très souvent déplacés et utilisés.

- Village de rentrée étudiant à Reims

La ville de Reims a organisé un village de rentrée étudiant en septembre 2025 sur l'esplanade de la Porte de Mars. Les différents services vie étudiante ont animé le village (activités sportives et culturelles et organisation d'une Silent Party).



- Événement de rentrée Ta Vie De Campus (TVDC)



Depuis 2016, l'université organise les journées de rentrée Ta Vie De Campus dans le but d'accueillir ses étudiantes et étudiants et leur présenter de manière conviviale et ludique leurs interlocuteurs vie étudiante. Ils y retrouvent les services de l'université mais aussi des partenaires utiles ainsi que des associations étudiantes.

Ta Vie de Campus est l'événement incontournable de rentrée sur chacun des sites de l'URCA. Initialement sur le site de Reims - campus Croix Rouge, il se déroule également sur les sites de Charleville – Mézières, Troyes et Châlons-en-Champagne.

- Welcome Party

Événement de cohésion entre étudiants des différents établissements du Réseau, issu d'une collaboration entre la Direction des Relations Extérieures et du Développement International (DREDI) et le Bureau de la Vie Étudiante (BVE), qui vient clôturer TVDC. La Welcome Party a pour objectif de renforcer l'accueil des étudiantes et étudiants, notamment les internationaux, les activités proposées favorisant la rencontre et les échanges. L'étudiante ou étudiant a pu profiter d'une soirée complète comprenant la restauration, l'accès à plusieurs organismes de prévention (CPAM, Association Addictions France et la sécurité routière) ainsi que la participation à toutes les animations. Forte des deux premières éditions qui ont été



- Accompagnement des nouveaux arrivants

Le Service de la transition lycée-université (devenu Service de la réussite étudiante depuis le 1er octobre 2024) de la DEVU a mis en place, du 3 juin au 19 septembre 2024, le dispositif « accueil des nouveaux étudiants » afin d'aider les néo-bacheliers et néo-bacheliers entrant à l'URCA à s'approprier l'environnement universitaire, à réaliser les ajustements nécessaires à une transition réussie entre le lycée et l'université, briser l'anonymat sur les campus mais aussi susciter identification et affiliation à l'université. Quatorze étudiants vacataires en charge de l'accueil des nouveaux, étudiantes et étudiants, ont été recrutés pour aller au contact des primo-arrivants. Le dispositif a été déployé sur les campus Moulin de la Housse, Croix Rouge, Santé à Reims et Comtes de Champagne à Troyes, sans compter sa déclinaison numérique (ressources en ligne, webinaires).



Le dispositif d'accueil des nouveaux, étudiantes et étudiants, s'articule autour de cinq actions : webinaires d'accueil, interventions du service de la transition lycée-université en réunion de pré-rentrée, opération boussole, visites guidées de campus, participation à Ta Vie de Campus et programmation des Ateliers Réussite.

- Ateliers Réussite

Les Ateliers Réussite ont pour objectifs d'aider les nouveaux, étudiantes et étudiants, à mieux s'intégrer à la vie universitaire, à s'organiser de manière efficace et à développer leurs compétences transversales nécessaires à leur réussite académique et à leur bien-être. Ouverts à toutes et tous, ils sont particulièrement adaptés aux étudiantes et étudiants de L1/BUT1.



Les Ateliers Réussite dédiés au bien-être étudiant, à l'accueil des nouveaux arrivants et à l'épanouissement dans le « métier d'étudiant » sont animés par des intervenants extérieurs (formateurs, comédiens...) et sont pris en charge par la subvention CVEC. La subvention CVEC prend également en charge les frais de communication à destination des étudiants.

Le format hors maquette permet aux étudiantes et étudiants de s'inscrire librement, en fin de journée, après les cours. L'animation en présentiel et en distanciel permet de diversifier les modalités d'intervention et de toucher les étudiants hors campus rémois.

- 48 ateliers réalisés : 8 en présentiel, 40 en distanciel
- 1 353 inscrits, 357 participantes et participants
- 45 % de L1, LAS1 et BUT1 parmi les participantes et participants
- 100 % des participantes et participants se déclarent satisfaits et très satisfaits, dont 80 % de très satisfaits.

- Accompagnement pour l'entrepreneuriat étudiant

Un apprenti de niveau Master 1 a été recruté par le Creativ' Labz afin **de faire connaître l'offre de l'incubateur** : cafés-créateurs campus-témoignages d'anciens et manifestation de détection, **d'offrir un accueil privilégié** des étudiantes et étudiants entrepreneurs « en devenir », **de mettre en place**

d'un outil de gestion animation de cette « population » et apporter un soutien à la gestion de l'incubateur (planification, suivi et organisation des événements de formation/sensibilisation - animation, préparation des comités de sélection du programme incubation).

- Tutorat étudiant pour étudiantes et étudiants internationaux

Le projet de tutorat étudiant a pour objectif d'apporter un accompagnement personnalisé aux étudiantes et étudiants internationaux ou en exil du Centre International d'Études Françaises (CIEF) – Maison des langues, dans le cadre des DUEF (Diplômes Universitaires d'Études Françaises) et des DU Passerelle - Étudiantes ou étudiants en exil, à travers de l'aide aux démarches administratives estudiantines, de l'aide méthodologique, des conseils pratiques, de l'aide à la révision.... Le tutorat, assuré par des étudiantes et étudiants français ou francophones, est supervisé par la coordinatrice pédagogique du projet. Les étudiantes ou étudiants tuteurs peuvent également proposer des ateliers linguistiques en langue française sur les pauses méridiennes.

Chaque semestre, environ 120 étudiantes et étudiants internationaux sont concernés par le tutorat. Une heure de tutorat par semaine est inscrite dans l'emploi du temps de chaque groupe. Pour les 15 étudiantes et étudiants en DU Passerelle, le tutorat est obligatoire. En supplément, 1 à 3 ateliers linguistiques sont proposés lors des pauses méridiennes chaque semaine. Pour la période de janvier à mai 2024, chaque heure de tutorat a accueilli entre 3 et 10 étudiantes et étudiants en fonction des semaines et deux ateliers linguistiques ont été proposés. Pour la période de septembre à décembre 2024, un seul atelier linguistique a été proposé lors des pauses méridiennes. Le taux de participation au tutorat était sensiblement le même qu'au semestre précédent avec en

F. Actions culturelles

L'année 2024 a été l'occasion pour le Service Universitaire des Activités Culturelles (SUAC) de partenariats avec de multiples opérateurs culturels, sur chacune des villes d'implantation de l'URCA pour la mise en œuvre d'une programmation culturelle professionnelle dans de nombreuses disciplines artistiques. Le nombre et la variété des actions proposées permettent une transversalité qui joue à plein dans le croisement et le rapprochement d'étudiantes et étudiants de filières très diverses (informatique, médecine, physique, lettres, action commerciale, action sociale...).

L'accès à cette **programmation** est gratuite pour la communauté étudiante. Elle comprend :

- **Des ateliers, des masterclass, des stages ou des Unités d'Enseignement Transversales (UET) permettant la pratique culturelle ou artistique en amateur ;**

Les ateliers, comme les UET, sont l'occasion d'accueillir les étudiantes et étudiants encadrés par des professionnels du champ artistiques dans des disciplines très variées : Théâtre (x2), Cirque, Vitrail, Création sonore, Comédie musicale, Manga (x2), Chant choral (x2), Photographie artistique et numérique, Création et production rap, Bande dessinée, Danse contemporaine, Photomontage numérique, Théâtre Maboké,...



- **La diffusion, l'organisation ou l'accès à des spectacles ou évènements culturels.**

Dans le cadre de son partenariat avec le CROUS, le SUAC a la possibilité de faire de la diffusion dans les équipements de ce dernier (centre culturel et résidences). L'amphithéâtre culturel de l'URCA accueille par ailleurs des événements tels que les Concerts de Poche, dans le cadre du programme cité éducative Croix Rouge » qui sont l'occasion d'accueillir des familles du quartier pour un concert de musique classique.

- Projection "Les figures de l'ombre" à la résidence Teilhard de Chardin
- Concert de poche dans le cadre de "Cité éducative Croix Rouge" en partenariat avec les Maisons de Quartier "La Nacelle" et "La Passerelle"
- Concert de Yann Béréhouc et Patricio Sullivan à La Boussole
- "Roméo + Juliette + Rose" – Cie C'est pas grave au Centre Culturel du CROUS
- Projection "Whiplash" à la résidence Teilhard de Chardin

Public : 290 enfants, étudiantes et étudiants, personnels et officiels

Afin de favoriser l'accès des étudiantes et étudiants aux équipements culturels des villes d'implantation de l'URCA et à leur programmation, le SUAC négocie avec les opérateurs culturels des tarifs préférentiels et achète de la billetterie pour accéder gratuitement à des spectacles d'envergure nationale voire internationale.

- "Cole Porter in Paris" à l'Opéra de Reims
- "Encombrants" au Relax de Chaumont
- "Twelve ton rose & Static shot" au Manège de Reims
- "Runners" à La Comète
- "Néandertal" à La Comédie de Reims
- "La chute des anges" au Théâtre de Charleville Mézières
- Michelle David & The Thru-Tones à La Cartonnerie de Reims
- "Via Injabulo" au Théâtre de Charleville Mézières
- "Prélude" à La Comète de Châlons en Champagne
- "Brûler d'envie" au Cirque de Châlons en Champagne
- Visite du Musée du Vin de Champagne et d'Archéologie Régionale d'Epernay



Public : 266 étudiantes et étudiants, personnels

Lors de la rentrée universitaire, des spectacles en format « En rue » sont programmés sur les campus Croix Rouge et Moulin de la Housse à Reims :

« Les Impromptus » de rentrée.

- "Parlez-moi d'amour" – Trio Artésia (x2)
- "Pas touche – Cie Démonstratif
- "Catch 22" – Cie Les Objets Volants

Public : 290 étudiantes et étudiants, personnels et officiels



Comme depuis plusieurs années, le SUAC a accompagné une centaine étudiantes et étudiants de Charleville Mézières et Chaumont au **Salon du livre pour la jeunesse de Troyes** pour un programme de visite préparé de concert avec les organisatrices du Salon.

- Rencontres d'auteurs illustrateurs et éditeurs
- Expositions

Public : 102 étudiantes et étudiants de Charleville Mézières et de Chaumont

Le SUAC a organisé de nombreux événements en 2024 :

- **Les relais du goût : « Gastronomie à la Villa Douce »** qui s'est déroulé lors des Journées Européennes du Patrimoine. Cet événement a été l'occasion d'accueillir des animations sur la thématique de la gastronomie au sein de la Villa Douce, fleuron « Art Déco » du patrimoine immobilier de l'URCA.

Il est le fruit d'un partenariat avec l'Office de Tourisme du Grand Reims. Des étudiantes et étudiants de l'Ecole Supérieure d'Art et de Design (ESAD) y étaient associés pour la présentation de leurs productions en design culinaire.

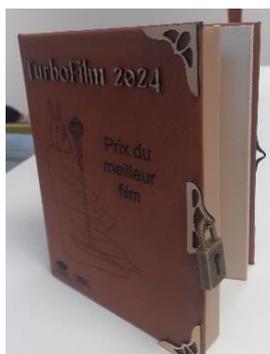
Public : 400 visiteurs

- **Showcase « Ça cartonne à l'URCA ! »**, événement phare du premier semestre, il est programmé en partenariat avec "La Cartonnerie" de Reims. Ce concours de talents pour valoriser les pratiques autonomes des étudiantes et étudiants en chant, musique, danse, théâtre, illusion... est l'occasion d'accueillir dans des conditions professionnelles des étudiants qui se produisent pour la première fois sur scène pour la grande majorité d'entre eux.

Une remise de prix par un jury de professionnels vient récompenser les talents à l'issue du concours.

- **Le Festival TurboFilm**, a fêté sa 12^{ème} édition en 2024. Ce concours a été l'occasion de valoriser des très courts métrages réalisés par des étudiantes et étudiants originaires de diverses régions. Le bilan de cette édition s'établit à :

- Plus de 120 participantes ou participants
- 10 équipes extérieures à l'URCA (Toulouse, Strasbourg, Paris, Saint Quentin...)
- 25 courts-métrages produits
- 18 sélectionnés et diffusés en salle devant 167 spectatrices ou spectateurs
- Diffusion sur Youtube : plus de 10 000 vues à la veille de la cérémonie de clôture
- Cérémonie devant plus de 150 spectateurs en salle et en streaming.



Le SUAPS encadre des **UET Sport et Option Sport (IUT)** : 18 UET et 25 Options sur Reims, 6 Options à Châlons, 2 à Charleville et 3 à Troyes.

D'autres actions ponctuelles ont pu être financées grâce à la CVEC :

- **Villages Sport (29/08/2024 - 13/09/2024)** : ce projet s'inscrit dans le cadre des journées d'intégration demandées par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Une lettre de cadrage a été transmise à toutes les universités, les invitant à organiser des "villages sports" pour promouvoir le sport, la santé et favoriser l'intégration des primo-arrivants. Ces journées ont permis de faire découvrir aux étudiantes et étudiants l'ensemble de l'offre sportive proposée par le SUAPS, qu'elle soit qualifiante dans le cadre des UET ou dédiée à une pratique dite de loisir. Elles ont également été l'occasion pour les étudiantes et étudiants de rencontrer l'équipe du SUAPS et de démocratiser l'accès à la pratique sportive. Par ailleurs, une approche axée sur la santé a été intégrée à cette initiative. En effet, le SUAPS a collaboré étroitement avec le SSE (anciennement SUMPPS) afin de sensibiliser les participantes et participants à l'importance du bien-être et de la santé dans le cadre de leurs activités sportives. 1006 étudiants se sont présentés dont : 197 en SEN, 134 en Santé, 210 en STAPS, 37 en DSP, 358 en IUT et 70 en SESG ;
- **Aménagement** d'une salle de combat au gymnase universitaire (GU) sur MDH ;
- **Location de terrain de Padel** à Troyes pour enrichir l'offre sportive ;
- Acquisition d'une **sono** pour les événements sportifs ;
- Acquisition de matériel pour la pratique du **biathlon** ;
- Stage d'initiation à la **préparation physique militaire**.



En parallèle de cette offre sportive, le service organise ou participe à des **événements de promotion et d'intégration par le sport** :

Pour l'ensemble des étudiantes et étudiants :



Stage Ski et Montagne (du 12 au 18 janvier 2025)

Encadrement d'étudiants novices pour découvrir les joies de la montagne. Découverte de la pratique sportive et de la culture locale.



900

Nombre de préinscription

24

Nombre de place et de participants

Sur le campus de Troyes :



Petit dej' et Yoga

- Horaires : 6h30 - 7h30
- Opération en partenariat avec le Crous sur la mise en place d'un créneau de Yoga tôt le matin: éveil des sens et diététique, pour démarrer dans de bonnes conditions la journée.



La Nuit de la pétanque (19/12/2024)

- Horaires : 18h -23h
- Participants : 45

Sur le campus de Reims : « Les nuits du sport »



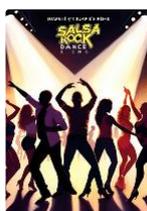
Course d'orientation : Samedi 13/04/2024

- Horaires : 13h 15h
- Lieu : Mailly Champagne
- Participants : 15



La Nuit du Tir à l'arc (27/05/2024)

- Horaires : 18h - 21h
- Lieu : GU
- Participants : 60



La Nuit de la Danse / Soirée Salsa-Rock le 17/04/2024

- Horaires : 18h -23h
- Lieu : HCR
- Participants : 36



Courir sous les couleurs de l'URCA (13/10/2024)

Dest-shirts SUAPS ont été offerts à tous les étudiants participants au Run in Reims. L'équipe fut présente de manière active le weekend pour encourager les coureurs.



La Nuit de la Danse (22/10/2024)

- Thème : Halloween
- Horaires : 19h -23h
- Lieu : GU
- Participants : 45



La Nuit du Volley (23/10/2024)

- Thème : Groupe de Rock
- Horaires : 18h - 00h
- Lieu : HCR
- Participants : 130
- Demandes : 145



La Nuit du Futsal (06/11/2024)

- Horaires : 18h -23h
- Lieu : GU
- Participants : 70



La Nuit du Badminton (13/11/2024)

- Thème :Noir et blanc
- Horaires : 18h -00h
- Lieu : HCR
- Participants : 96
- Demandes : 136

- Les Jeux de l'URCA



Au niveau de l'établissement, ont été organisés des **jeux universitaires** pour faire écho à l'année olympique des Jeux de Paris 2024. L'objectif des Jeux de l'URCA était de faire vivre, à la communauté universitaire de Reims et de ses antennes, un moment phare de la culture et des valeurs que représentent les Jeux Olympiques. Des valeurs sportives de dépassement de soi, de respect de l'adversaire, de combativité, etc., ainsi que d'autres valeurs très nobles de convivialité, de fraternité, de résilience ou encore de fair-play. L'organisation de cet événement a été l'opportunité pour l'ensemble des différents acteurs de l'établissement de travailler sur un projet commun pour offrir aux étudiantes et étudiants un événement de cette ampleur.

Les jeux de l'URCA ont constitué une manifestation à grande audience en tant que participants et spectateurs : 70 équipes mixtes de 6 étudiantes ou étudiants et personnels, 840 participations sur 8 journées et 12 sports fun et traditionnels, 25 bénévoles, une cérémonie d'ouverture et une cérémonie de clôture. Les jeux ont généré une animation vie de campus pour tous les campus de l'URCA

L'organisation a mobilisé les compétences des services (Service des sports, Direction de la communication, Direction de Patrimoine, Direction des Relations Extérieures et du Développement International, Direction du Numérique) et formations de l'université (IUT Packaging pour le design de la flamme et des médailles et trophées, le FabLab pour leur fabrication, les Licence d'Informatique pour la plateforme de résultats (<https://jeux.univ-reims.fr>), les Master Management du sport pour la gestion des épreuves).

L'événement a été relayé dans les médias (France Bleu Champagne, Radio Primitive, NRJ), participant à l'image positive de l'URCA.

- Color Run

Depuis 2018, le BVE, en lien avec le SUAPS, a organisé 4 éditions de la Pink Run, une course colorée en soutien à Octobre Rose. L'objectif, au-delà de l'animation de campus, était de collecter des fonds au profit de La Ligue contre le cancer de la Marne (2€ d'inscription minimum).

Dans le but de se renouveler et de mieux répartir son activité tout au long de l'année, le BVE a déplacé cette course au mois d'avril. Par ailleurs, afin de se recentrer sur son public privilégié, les étudiantes et étudiants, l'objectif de la course évolue. Le principe reste celui d'une course colorée, ouverte aux étudiantes et étudiants et au personnel de l'URCA. Les 2€ d'inscription sont reversés à une association qui œuvre en faveur des étudiants.

Depuis 2023, la course est suivie d'un barbecue en partenariat avec les associations étudiantes du campus. L'événement est ouvert à 500 participantes et participants.



H. Actions développement durable et responsabilité sociétale

- Lutte contre les violences sexistes et sexuelles (VSS)



Le plan de lutte contre les violences sexistes et sexuelles à destination de la communauté étudiante, qui avait été renforcé en 2023 par différentes interventions de sensibilisation, s'est poursuivi en 2024.

Pour la rentrée 2024, deux heures de sensibilisation aux VSS assurées par l'observatoire étudiant des VSS ont été proposées aux étudiantes et étudiants de **première année de Master du campus Croix-Rouge**. A l'initiative de la faculté de Pharmacie de Reims, une troupe de théâtre a joué une scène avant ou pendant les cours (10-15min) sur le thème du harcèlement sexuel. Cette action a été réalisée sur le campus Santé et sur le campus Croix Rouge.

La compagnie de théâtre Mano-Fica est intervenue sur le **campus Santé** pour sensibiliser les étudiantes et étudiants de **première année** aux VSS. A la fin de chaque représentation, le dispositif VSS, ainsi que l'adresse "Signalement" à l'aide de l'affiche, ont été détaillés.

Une juriste de l'association France Victime 67 qui est une association Loi 1901 agréée par le Ministère de la Justice, qui intervient régulièrement auprès des étudiantes et étudiants alsaciens, entre autres, pour la formation des Trusted People, est intervenue auprès des étudiantes et étudiants de **l'INSPE de Reims** le 9 octobre, journée sur le consentement.

Une **exposition sur la lutte contre les VSS** a également été organisée par le SSE à la bibliothèque du pôle Santé, le 25 novembre 2024.

- Développement durable

Des actions en faveur du développement durable ont été financées via la CVEC.

- La CVEC participe à la prise en charge du coût pour les étudiantes et étudiants qui utiliseraient **l'application de co-voiturage Karos** (gratuité pour les passagers et 2 euros par trajet et par passager pour les conducteurs). Depuis son lancement en juillet 2023 et jusqu'en décembre 2024, 13 138 trajets ont été réalisés correspondant à une économie de 22 201 kg de CO₂.



- Deux **ateliers d'auto-réparation de vélo** ont été organisés en octobre 2024 sur les campus MDH et CR. Ils ont permis aux participants d'acquérir des compétences en mécanique et d'assurer l'entretien de leurs propres vélos.

- Des **ateliers Fresque du Climat**, permettant de sensibiliser aux enjeux du dérèglement climatique à travers une approche ludique et créative, ont été financés par la CVEC. Cette formation aide les participants à comprendre les causes et effets du changement climatique, tout en leur faisant prendre conscience de l'urgence d'agir.

Une formation complémentaire permet aux participantes et participants déjà formés de devenir animateurs d'ateliers, en leur enseignant les techniques d'animation et en leur délivrant un certificat.

